



S'agit il de legitime defense dans cet extrait de film ?

Par **tringlarido**, le **19/09/2013** à **12:11**

bonjour !

Suite à cette malheureuse affaire du bijoutier, je me pose des questions sur la légitime défense.

Ma question est simple. Est ce que dans ce passage de film suivant, avons nous à faire à de la légitime défense de la part de la part de la bijoutière ?

<http://www.youtube.com/watch?v=X83acBOd7W4>
before the devil knows you're dead,

merci!

Par **alterego**, le **19/09/2013** à **12:40**

Bonjour,

La légitime défense n'a pas le même sens en France qu'au USA, raison pour laquelle nous soutenons le bijoutier.

L'agression et le braquage ne constituent pas un simple fait divers mais un fait de société grave qui ne cesse de se développer en France.

Ceci n'exclut pas d'avoir une pensée pour le défunt et sa famille.

Cordialement